

Strasbourg, le 3 septembre 2020

Sylvain GLAND, Catherine LALLEMENT, Christophe MARCHAND

Inspecteurs d'académie Inspecteurs pédagogiques régionaux d'histoire et de géographie

à Mesdames, Messieurs les professeurs d'histoire-géographie S/C de Madame, Monsieur le chef d'établissement

Rectorat

PÔLE PÉDAGOGIQUE

Objet : Lettre de rentrée des IA-IPR à l'attention des professeurs d'histoire-géographie

Chères et chers collègues,

INSPECTION PÉDAGOGIQUE RÉGIONALE

Nous espérons que l'été vous a permis de vous ressourcer après l'année scolaire particulière que nous avons connue. Nous vous remercions une fois encore de l'engagement dont vous avez fait preuve au service de vos élèves qui, nous en sommes sûrs, sont heureux de vous retrouver.

Affaire suivie par : S. GLAND C. LALLEMENT C. MARCHAND La rentrée scolaire est marquée par la crise sanitaire qui impose à tous, personnels et élèves, le respect scrupuleux des consignes sanitaires et des adaptations rendues nécessaires par l'évolution de l'épidémie. Nous vous invitons à prendre connaissance du plan de continuité pédagogique établi par le ministère dans l'hypothèse où la situation sanitaire exigerait la mise en place de modalités d'enseignement adaptées et à vous tenir informés régulièrement des actualisations du protocole sanitaire en vigueur.

IA-IPR d'histoire-géographie

ia-ipr.hg@ac-strasbourg.fr

Les enjeux généraux de l'année scolaire

Téléphone : 03.88.23.38.71/59/35.25 Fax : 03 88 23 39 63 Mél. : ce.ipr@acstrasbourg.fr S'il est nécessaire que les problématiques sanitaires fassent l'objet de la plus grande attention, elles ne doivent néanmoins pas faire perdre de vue la priorité portée par la circulaire de rentrée ministérielle du 10 juillet 2020 sur les enjeux pédagogiques de la rentrée. La diversité des situations personnelles des élèves depuis mars dernier a induit des écarts d'apprentissage et creusé les inégalités. De ce fait, l'objectif prioritaire de cette rentrée est d'établir un cadre serein, propice aux apprentissages et à la reprise de la vie collective, et susceptible de porter notre engagement en faveur de l'égalité des chances. Il s'agit également, sans nul doute, de permettre aux élèves un retour salutaire à une forme de normalité. Dans cette perspective, il est important d'envisager d'une manière aussi sereine que possible la reprise des enseignements, des dispositifs éducatifs et des projets pédagogiques que vous avez, nous le savons, à cœur de déployer au service des apprentissages et de la réussite des élèves qui vous sont confiés, et pour laquelle vous savez également pouvoir compter sur notre soutien et notre accompagnement.

Adresse des bureaux : 27 boulevard Poincaré **67000 Strasbourg**

Cette priorité accordée aux enjeux pédagogiques implique d'identifier les besoins propres à chaque élève et d'y répondre de manière personnalisée.

Adresse postale : 6 rue de la Toussaint **67975 Strasbourg cedex 9**

Elle se traduit, <u>au collège</u>, par une vigilance accrue à l'égard du décrochage scolaire, et un renforcement de la dynamique d'accompagnement des élèves vers la réussite, notamment du dispositif Devoirs faits. D'une manière plus générale, dans le cadre du DNB et tout au long

de la scolarité obligatoire, la réflexion sur l'évaluation des compétences, sur le travail personnel des élèves hors de la classe et sur l'EMC gagnera à être poursuivie. Nous vous signalons que les programmes de collège ont été infléchis dans le sens d'une meilleure prise en compte des problématiques liées au développement durable. Nous vous renvoyons à la page EDD du site académique dédiée à ces inflexions qui ne remettent en aucun cas en question l'économie générale des programmes.

La réforme des voies générale et technologique, <u>au lycée</u>, sera parachevée cette année avec la première promotion du baccalauréat en terminale et la mise en œuvre de mesures d'assouplissement dans l'organisation de l'année. Dans ce cadre, il est recommandé de porter une attention particulière, dès la rentrée, aux enseignements de spécialité retenus par les élèves pour l'année de terminale, afin de pallier les éventuelles lacunes induites par les conditions d'enseignement de la fin de l'année scolaire dernière. Deux axes de réflexion prioritaires se dessinent, qui seront soutenus par des actions de formation et par l'accompagnement des services dédiés : le développement des compétences orales des élèves et le renforcement du suivi de leur projet d'orientation. Nous attirons également votre attention sur le fait que les E3C sont désormais dénommées « épreuves communes » avec des modalités assouplies.

L'inspection pédagogique régionale d'histoire-géographie

Comme à l'accoutumée, nous assurerons le pilotage de nos disciplines en collégialité. Vous pouvez nous contacter à l'adresse académique suivante : ia-ipr.hg@ac-strasbourg.fr

Pour nous épauler dans l'accompagnement des professeurs, l'équipe des aides IA-IPR reste inchangée. Certains d'entre eux interviennent également sur certains dossiers spécifiques. L'équipe est ainsi composée cette année de :

- Marie-Odile Betty,
- Romain Blandre,
- Loïc Fournier (ABIBAC),
- Thierry Fuchslock
- Florence Laurent (agrégation interne),
- Nicolas Monod,
- Daniel Zupan (formation initiale).

Nous avons également le plaisir de travailler, dans l'exercice de missions disciplinaires et transversales, avec :

- Jonathan Anglaret (pôle Valeurs de la République)
- Emmanuel Claerr et Raphaël Sager (EDD)
- Guillaume Douté (CAPES interne)
- Philippe Porté (IAN et webmestre).
- Catherine Schmittbiel (correspondante de formation continue)

Leur très grande fiabilité et leurs compétences, unanimement reconnues, nous sont à tous très précieuses. Nous les remercions chaleureusement de leur engagement.

Nous exprimons particulièrement notre reconnaissance aux les formateurs qui s'investissent sans faille dans leurs missions, ainsi qu'aux professeurs-relais historiens et géographes qui, au sein de la Délégation académique à l'action culturelle, s'attachent à faire vivre les liens entre les professeurs et les structures culturelles. Nous remercions vivement les professeurs concepteurs de ressources et de sujets ainsi que les tuteurs qui accompagnent les professeurs stagiaires. Ils réalisent un travail remarquable au bénéfice de tous.

Les modalités d'accompagnement et d'évaluation des professeurs

Dans le cadre des Parcours Professionnels des Carrières et des Rémunérations (P.P.C.R.), les modalités d'évaluation et d'accompagnement des carrières reposent toujours sur des rendez-vous périodiques, conduisant à une co-évaluation des compétences professionnelles par les chefs d'établissement et les inspecteurs.

Du fait de la crise sanitaire, certains professeurs éligibles à un rendez-vous de carrière lors de l'année scolaire dernière n'ont pu en bénéficier. Le ministère a ainsi prolongé la campagne d'évaluation des personnels de l'année scolaire 2019-2020 jusqu'à la fin de l'année civile 2020. Les professeurs qui n'ont pu être vus l'an dernier se verront proposer un rendez-vous de carrière au cours du premier trimestre selon des modalités adaptées à cette situation inédite.

Les corps d'inspection et les chargés de mission poursuivront par ailleurs l'accompagnement des personnels, qui pourra prendre, notamment et sans exclusive, la forme de visites en classe, de réunions d'équipe ou d'actions de formation.

Concernant les différents actes de promotion (avancements accélérés aux différents échelons et à la hors-classe, accès à la classe exceptionnelle), nous tenons à attirer votre attention sur le fait que la capacité de promouvoir les collègues reste contingentée dans des limites strictement imposées par les décrets nationaux.

Quelques informations importantes en ce début d'année

- Nous vous rappelons que la campagne d'inscription individuelle au Plan Académique de Formation sera close le lundi 21 septembre 2020. L'offre de formation reste particulièrement riche et diversifiée. Nous vous invitons à consulter les offres dans les trois rubriques dédiées à l'histoire-géographie, à l'éducation à la citoyenneté et à l'éducation au développement durable.
- L'inscription aux différents concours internes s'effectue du mardi 13 octobre au jeudi 12 novembre (17 h 00), Pour préparer ces concours, nous vous rappelons que sont proposées des formations académiques solides inscrites au PAF, en partenariat avec l'Université. Nous vous encourageons à vous y inscrire afin d'optimiser vos chances de réussite.
- L'inscription aux certifications complémentaires s'effectuera aux alentours des vacances de la Toussaint. Un mail sera adressé à la liste de diffusion des professeurs dès que les dates seront connues plus précisément. Nous invitons les personnels intéressés à consulter les sites dédiés.
- Nous rappelons aux collègues concernés que le programme de terminale de DNL a été modifié et nous les invitons à le consulter, ainsi que les documents ressources, sur le site m@gistère dédié.
- Un courrier vous permettant de vous inscrire au Festival International de Géographie, qui se tiendra à Saint-Dié du 2 au 4 octobre 2020 a été adressé à votre chef d'établissement. Le talon-réponse est à renvoyer pour le 18 septembre, dernier délai.

Compte- tenu des informations importantes que nous avons à vous transmettre tout au long de l'année, nous insistons sur l'obligation professionnelle de consulter le courrier adressé à votre boîte électronique académique (@ac-strasbourg.fr). Les informations relatives aux rendez-vous de carrière dans le cadre du PPCR s'effectueront uniquement par ce canal. Pour que ces courriels puissent vous parvenir, celle-ci doit être régulièrement vidée, y compris lorsque les courriels académiques sont basculés sur une boîte personnelle.

Par ailleurs, nous vous incitons à vous inscrire sur la liste de diffusion académique, destinée à vous transmettre des informations sur la vie de nos disciplines. Cette inscription s'effectue aisément via le lien suivant : https://listes.ac-strasbourg.fr/wws/admin/hist_geo-peda

Comme nous l'avions fait l'an passé, nous aurons l'occasion d'échanger avec vous autant que de besoin, en particulier cette année en fonction du caractère évolutif du contexte sanitaire. Pour faciliter la fluidité des contacts avec les équipes, nous invitons les coordonnateurs de discipline à renseigner le document collaboratif suivant :

> https://docs.google.com/spreadsheets/d/19RSj1wI58FHj7FAaApuJ1xTLJNoP0zDSsDOVrvjcDs/edit?usp=sharing

Dans cette rentrée que nous vous souhaitons la meilleure possible, nous vous assurons de notre soutien et de notre confiance.

Les Inspecteurs d'académie - Inspecteurs pédagogiques régionaux d'histoire et de géographie

Sylvain GLAND sylvain.gland@ac-

strasbourg.fr

Catherine LALLEMENT catherine.lallement@ac-

strasbourg.fr strasbourg.fr

Christophe MARCHAND

christophe.marchand@ac-